

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 20 OCTOBRE 2016 A 19H00

COMPTE RENDU

Présents : Robert CHARBONNIER – Agnès ROBERT – Philippe CORMIER – Lucie PULLIAT – Claudine GODELLE – Jean-Claude BONNARD – Cécile BRUNET – Nadine CARLET – Alain CORDIER

Excusés : Cédric LAURENT – Frédérique BON

Absent : Néant

Le Conseil municipal a abordé les affaires suivantes :

○ **Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Le groupement Géonomie/Act'études a été retenu par le Conseil Municipal pour réaliser la révision du PLU.

Mesdames Beuchot et Alvarez du bureau d'études Géonomie ont présenté au Conseil Municipal la démarche proposée pour mettre en œuvre la révision dans le respect des orientations fixées par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Avant-Pays Savoyard.

Une première réunion a été fixée au 14 novembre prochain avec la Direction Départementale des Territoires pour présenter le Porter à connaissance de l'Etat.

Un schéma directeur de gestion des eaux pluviales devra être réalisé au début du diagnostic général de la commune.

○ **Modification des statuts de la Communauté de Communes Val Guiers (CCVG)**

Le Conseil Municipal a approuvé par délibération la modification des statuts de la CCVG. Les compétences ont été modifiées pour prendre en compte les nouvelles compétences obligatoires, optionnelles et facultatives suite à la réforme territoriale (Loi NOTRe).

○ **Location de la salle communale**

La cuisine ayant été équipée d'un four, de plaques de cuisson, d'une armoire réfrigérée et d'un lave-vaisselle, le Conseil Municipal fixe les tarifs par location de la salle multi-activités **à compter du 1er janvier 2017** comme suit :

Habitants de Grésin : 90 €

Habitants et associations hors Grésin : 190 €

Le montant de la caution s'élevant à 300 € reste inchangé.

○ **Prélèvement de l'Etat au titre du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)**

Celui-ci est en augmentation de + 34 % par rapport aux prévisions (5 300 € prévus au BP 2016) soit 7 117 € au total. Délibération Modificative au BP 2016 du Conseil Municipal de 1 817 € pris sur la ligne Dépenses Imprévues.

○ **Dépenses énergétiques**

L'ASDER sera contactée pour examiner les dépenses de la commune dans ce domaine et envisager les moyens de les diminuer.

○ **Divers**

-L'association PI-Soleil a transféré son siège social sur Grésin. Sa demande d'aide financière sera examinée au Budget Primitif 2017.

-Le repas des Anciens aura lieu dimanche 04 décembre 2016 à midi.